JACQUES DE VINTIMILLE

SUITE (1).

Mais le premier usage qu'il fit de ses talents fut de composer un poème en vers latins à la louange de son libérateur et second père. Ce poème, dont le sujet est la guerre de Rhodes, est divisé en trois livres, et contient plus de deux mille vers. Il n'a jamais été imprimé. Vintimille le commença à l'âge de quatorze ans, vers 1526, le termina l'année suivante, et le dédia au frère de son bienfaiteur, Jean de Vauzelles, prieur de Montrottier. — Sans doute, lui disait le jeune poète, les vers que je vous envoie ne sont ni de Virgile ni d'Ovide ; sans doute vous trouverez dans cet ouvrage bien des fautes, que, plus âgé j'y reconnaîtrai moi-même : mais vous aurez égard à ma jeunesse et me tiendrez compte de ma bonne volonté. Je l'ai composé dans les courts instants que j'ai pu dérober à mes études. Je ne me flatte point d'y avoir rendu pleine justice au chevalier votre frère, dont la Renommée a publié partout les hauts faits : j'espère du moins n'avoir jamais parlé de lui qu'avec convenance (2).

Dans ce poème, qui, malgré des traits heureux, accuse en effet l'inexpérience d'un enfant (3), Vintimille célèbre ou raconte les principaux faits d'armes accomplis en

(1) Voir les précédentes livraisons.

(2) Dédicace du poème *de Bello Rhodio* au prieur de Montrottier.

(3) Le manuscrit de la Bibliothèque impériale contient d'ailleurs beaucoup de fautes qu'on ne peut attribuer qu'à la négligence du copiste.

commun par son père et George de Vauzelles ; la trahison, si funeste aux chrétiens, du trop fameux chancelier d'Amaral ; la mort glorieuse d'Alexandre ; le désespoir de madame de Vintimille et de ses enfants ; l'entrée des janissaires dans la maison paternelle ; l'embarquement des chevaliers, tableaux, hélas ! auxquels la mémoire avait plus de part que l'imagination ! Un peu plus tard, il y joignit quelques pièces fugitives, entre autres, la suivante dans laquelle il rend à la bravoure du commandeur de Vauzelles et en même temps au profond savoir du prieur de Montrottier un nouvel hommage :

Ad dominum de la Torrette, Mæcenatem suum,

O quàm excellebas, qualis quantusque ruebas,
  Millia Turcarum cum tibi terga darent !
Hic virtus animi defendere Græca docebat;
  Addebat magnum robur in arma Deus.
Tu pietate tuos vincis, tu robore Turcas ;
  Doctrinâ frater nomen in astra refert.
Vobis exopto vitam longamque beatamque ;
  Ætherea jàm vos ibitis astra semel (1).

A Messire de la Torrette, son Mécène.

« Oh ! de quel éclat tu brillais, avec quel élan tu te « précipitais, quand les Turcs fuyaient devant toi par « milliers ! Ton noble cœur t'apprenait à défendre la cause « des Grecs ; Dieu, au milieu de la mêlée, te donnait une « rare intrépidité. Par ta piété tu surpasses tous les tiens, « par ta bravoure tu triomphas des Turcs. Ton frère, « par la science, porte son nom jusqu'aux cieux. Je vous « souhaite à l'un et à l'autre une vie longue et heureuse ;

(1) Manuscrit de la Bibliothèque impériale, feuillet 68.

« un jour, vous vous élèverez ensemble vers les constel-
« lations célestes. »

Deux autres pièces du même recueil témoignent que si le jeune Vintimille éprouvait pour sa nouvelle famille les sentiments de la plus vive reconnaissance, il n'avait pourtant pas oublié les personnes auxquelles il tenait par des liens encore plus étroits, principalement sa mère et sa sœur, dont il ignorait alors la destinée. On en jugera par la pièce à sa mère :

Ad Matrem.

Te quacumquè ferat, vitæ discrimine salvam,
Vel mare, vel tellus, nostra vel arva ferant,
Tu tamen hâc mecum semper tellure manebis,
Te mea, te servant carmina, corque meum (1).

« *A ma Mère.*

« Débarrassée enfin du fardeau de la vie, quel que soit
« le lieu qui te possède, ou la mer, ou la terre, ou notre
« pays, va, tu seras toujours avec moi sur la terre que
« j'habite ; va, mes vers et mon cœur conservent ton
souvenir. »

Elle vivait encore, cette mère bien-aimée ; Perretine et Marc vivaient. Liés à la fortune de l'ordre de Saint-Jean, ils suivirent les chevaliers dans l'île de Malte, quand Charles-Quint la leur eut concédée, en 1530. Le grand-maître et le conseil de la Religion proposèrent alors à madame de Vintimille de donner la croix et l'habit de chevalier à ses deux fils, malgré leur grande jeunesse ; mais cette dame ne voulut jamais y consentir, disant que la destinée de ses enfants tendait ailleurs, et qu'avec

(1) Manuscrit de la Bibliothèque impériale, feuillet 63.

l'aide de Dieu, elle espérait que leur race pourrait un jour, non-seulement se perpétuer, mais redevenir florissante.

Cependant, Jacques de Vintimille avait atteint l'âge de vingt ans ; son éducation était terminée : le moment était venu de la compléter par des voyages et par de nouvelles études dans diverses universités. Il demanda à son bienfaiteur la permission de se rendre en Italie, où il espérait retrouver son frère et recueillir quelques débris du patrimoine de sa famille. George, qui était à cette époque l'un des plus anciens et des plus illustres compagnons de Villiers de l'Isle-Adam, accéda d'autant plus volontiers à ce désir, qu'ayant accompli la tâche qu'il s'était imposée en France, il tournait déjà les yeux vers l'île de Malte, où l'appelaient de nouveaux devoirs, de nouveaux périls, mais où l'attendaient aussi de nouvelles dignités, car il devint peu de temps après receveur général du grand prieuré d'Auvergne (1).

Vintimille partit donc ; tantôt écolier, tantôt soldat, il visita les principales universités de l'Italie, à la suite des armées françaises, qui avaient repris les hostilités quelque temps interrompues par la paix de Cambrai ; puis il se dirigea vers la contrée qu'avaient habitée ses pères ; mais, comme elle était en proie aux factions, il n'y séjourna point, et se rendit à Pavie, dont l'université était alors très-célèbre. « L'été, dira-t-il plus tard (2),

(1) Guichenon, Pernetti, dans les ouvrages déjà cités. Un *factum* imprimé à Lyon, en 1630, pour François de Vauzelles, petit-neveu du commandeur, et conservé aux *Archives des familles*, à Paris, dit même que George était désigné pour remplacer comme Grand-Maître l'un des successeurs de Villiers de l'Isle-Adam (sans doute Jean d'Omèdes), mais qu'il fut surpris par la mort.

(2) Dans une élégie tirée d'un recueil de pièces latines composées par

« j'y vivais en soldat, ainsi me pressait la dure nécessité,
« mais l'hiver, j'occupais mon temps à cultiver les Muses.
« Les lauriers que j'avais mérités par mon épée, je les
« méritais également par ma plume, disciple tour à tour
« de Minerve et de Mars. »

Miles eram æstate hic, ita me sors dura premebat :
Musarum at brumæ tempore cultor eram.
Quæ meritus bello fueram studia ipsa merebant.
Palladis inque vices Martis alumnus eram.

Vintimille rencontra sur les bancs de l'université de Pavie un jeune homme venu de la province de Bourgogne pour étudier le droit sous Alciat. A peine se furent-ils connus, qu'ils s'aimèrent ; ils ne se perdirent plus de vue et vécurent pendant près de quarante ans dans la plus touchante intimité. On a remarqué, dit à ce sujet Vintimille, qu'un Grec est rarement fidèle à un Grec, et un Français à un Français : c'est pour cela sans doute que voulant faire deux amis, le sort a réuni un Français à un Grec. Ce jeune homme s'appelait Maclou Popon. Sa naissance était obscure ; mais il se faisait déjà remarquer par son mérite. Infatigable au travail, également apte à tous les genres d'étude, il parlait les langues grecque et latine avec la même facilité et la même distinction que la française, aimait les lettres et les arts, et jouait admirablement du luth. Il s'adonna principalement à la jurisprudence, acquit à Dijon une grande réputation comme avocat, puis entra au Parlement, dont il devint une des lumières.

C'était le moment des expéditions de Charles Quint

Vintimille et ses amis à la mémoire de Maclou Popon ou Pompon, conseiller au Parlement de Dijon.

contre Barberousse et contre l'Afrique. Aussitôt après avoir quitté Pavie, Vintimille suivit ce prince à Alger. Il revint en France par l'Espagne et se rendit à Lyon. Il y retrouva, non-seulement les frères de son bienfaiteur, mais encore leurs amis, qui étaient déjà les siens, Jean du Peyrat, les frères Scève, Guillaume du Choul et Clément Marot.

Cette société choisie descendait quelquefois des hauteurs de Fourvière et oubliait volontiers, dans des réunions d'un caractère plus intime, les solennités littéraires de la maison de l'Angelique. Ces personnages si divers d'esprit et de mœurs, mais au milieu desquels régnait la plus franche et la plus invariable cordialité, se rencontraient quelquefois, avant 1537, chez le poète Jean Voulté, de Reims, ancien professeur à Toulouse, qui fut assassiné quelques années après par un homme contre lequel il avait gagné un procès. C'est pour inviter Vintimille à une semblable réunion, que Voulté lui envoyait ce billet en deux vers :

A Cœna, si, Jacobe, vis jocari,
Nobiscum venias, sumus parati.

« Jacques, si tu veux te divertir avec nous, viens nous « rejoindre après souper; nous t'attendons. »

Une autre fois, le même poète forme des souhaits pour son jeune ami; mais que lui souhaite-t-il? la richesse, les plaisirs? Non. La vie des camps? Pas davantage. Et quoi donc? O sagesse antique, te voilà bien! — Un esprit droit dans un corps sain.

Nen aurum, nec opes locupletum, castra nec arces,
Nec segetes tibi, nec pinguia rura precor;
Non merces varias, non ditis munera Crœsi,

Non regum mensas, Pontificumque dapes;
Non armenta, greges, mollis non gaudia lecti,
Sed rectum in valido corpore mentis opus.

Vintimille tenait d'ailleurs dignement sa place au milieu de ces spirituels et illustres amis. La nature avait été libérale envers lui, et l'éducation avait secondé la nature : il avait étudié avec succès l'histoire, la jurisprudence, les mathématiques et jusqu'à l'architecture ; il possédait la plupart des langues mortes et vivantes, et cultivait tout à la fois la peinture, la musique et la poésie. Il faut remonter au seizième siècle pour trouver chez un seul homme des connaissances si étendues réunies à des talents si variés.

Mais les belles-lettres eurent d'abord ses préférences, et c'est d'elles qu'il fera plus tard cet éloge bien senti : « Tant s'en fault que les lettres corrompent ou amolissent les cœurs généreux, que par le contraire elles les façonnent, aiguisent et enflamment aux belles entreprises. Car l'on void par expérience que la hardiesse, dénuée de discours, se tourne en furie et témérité, et l'esprit de beaucoup se rend lourd et hébété, s'il n'est poly et façonné par les lettres (1). »

Il n'avait d'ailleurs aucun préjugé de race ; il connaissait toute la dignité de la pensée ; il croyait, en se livrant à l'étude, moins encore satisfaire un goût personnel, que donner aux hommes de sa caste un utile exemple. « Pour corriger, dit-il, les humeurs de ceux qui estiment les lettres inutiles aux gens nobles, j'ay bien voulu donner la voile aux vents avec ceux qui ont couru ceste mer (2). » C'est ainsi que Jean-André Lascaris, sur-

(1) *Epistre dédicatoire* de la traduction d'Hérodien, édition de 1580.
(2) *Epistre dédicatoire*, ibid.

nommé *Rhyndacénus* (1), son parent, n'avait pas dédaigné, dans son zèle pour l'avancement des lettres, de corriger des épreuves d'imprimerie, avant que François Ier l'eût chargé de former, avec Guillaume Budé, la bibliothèque de Fontainebleau. Jacques, dans sa première jeunesse, avait connu ce vénérable vieillard; il l'honorait comme un père, et avait toujours son exemple devant les yeux (2).

Cependant Vintimille avait dépassé l'âge de trente ans, et il ne s'était pas encore préoccupé sérieusement de l'avenir. De ressources personnelles, il n'en avait point; ses protecteurs pouvaient lui être enlevés par l'âge, par la maladie; quant à sa propre famille, elle était disséminée ou disparue. Disons, pour n'y plus revenir, dans quelle situation elle se trouvait.

Trop cruellement éprouvée, madame de Vintimille était morte en 1533, après avoir édifié les habitants de l'île de Malte par sa piété. Par une sorte d'intuition, dans laquelle on crut voir une révélation surnaturelle, elle avait prévu le jour de sa mort, et béni, avant d'expirer, le mariage de sa fille, l'arcondesse Perretine, avec un gentilhomme rhodiot, de race noble et ancienne, nommé Théodore (3). Quant à Marc, frère aîné de Jacques, il rem-

(1) Du fleuve Rhyndacus, en Phrygie, sur les bords duquel il était né.

(2) Lascaris ille mihi consanguinitate propinquus,
Pro patre quem colui, tunc puer ipse, senem.
Is gratus Musis, et rebus natus agendis,
Non magè principûs quàm mihi charus erat.
J. de Vintim., dans le recueil relatif à M. Popon.

(3) Il s'était distingué pendant le siége de Rhodes :
Te levir Theodore, Rhodos quo clara regente,
Sæpè hostes vidit vertere terga suos.
Vintim., dans l'élégie déjà citée.

plit longtemps les fonctions de grand-vicomte près l'Ordre de Malte ; puis revint au Cunio, dans la maison paternelle, et épousa Thomasine de Galioni, issue d'une noble famille génoise. Il en eut deux fils. Alexandre, l'aîné, se fit prêtre ; le second, Prosper, vint en France, s'attacha à la fortune des princes de Lorraine, et épousa madame Claude de Cornillon ; mais cette dame, qui appartenait à l'une des premières maisons de Savoie, ne lui donna point de postérité.

Vintimille se trouvant donc privé de ses appuis naturels, profita du crédit dont jouissait auprès de François Ier et de sa sœur Marguerite le prieur de Montrottier, pour se faire présenter à la cour, où il fit bientôt d'illustres et utiles connaissances. Sa position toutefois y demeura quelque temps incertaine, « non par faute de courage, « mais, comme il le dit, par défaut de moyens. » Il ne trouva d'abord à la cour qu'un seul emploi de ses talents : ce fut de faire « des devises et pourtraicts de ta- « bleaux, tapisseries, verrières et ornements de maisons « et jardins de rois et princes, avec des inventions belles « et rares, pour satisfaire à leurs desseins (1). » Il s'appliquait d'ailleurs à ne voir que la meilleure compagnie, fuyant avec un soin extrême le commerce des parvenus et des courtisans. Quant aux hommes d'une naissance distinguée ou d'un mérite solide, il recherchait avidement leur entretien, et s'oubliait souvent à disserter avec eux sur la politique et sur la guerre.

François Ier, qui aimait et favorisait les gens de lettres, distingua bientôt Vintimille ; et, pour utiliser la connaissance naturelle que ce jeune homme avait de la langue grecque, il lui commanda de traduire en français

(1) *Discours des hommes illustres de la race des comtes de Vintimille*, etc.

la *Cyropédie* de Xénophon. Jacques s'empressa de déférer à ce désir : il entreprit sans répugnance un travail dont il comprenait toute l'utilité pour sa nouvelle patrie. « J'ay tousjours estimé, écrivait-il longtemps après, « dans son excellent *Advertissement et remonstrance* « *aux censeurs de la langue françoise*, que ce n'est « moins d'honneur de bien traduire que d'inventer. Et « diray plus, que les translateurs ont plus apporté de « profit aux Romains et François, que les autheurs mes- « mes; et sans iceux, l'Italie, la France et Allemaigne « seraient abysmées en profonde ignorance. Les au- « theurs plus signalez, qu'ont-ils faict autre chose que « traduire, imiter, refaire, desguiser et compiler les in- « ventions d'autruy? Conférez les Grecs aux Latins, « vous trouverez que Plaute et Térence ne sont autre « chose que Ménandre et Aristophane desguisez; Cicéron, » orateur tant estimé, imitateur et singe de Démosthène; « Virgile, poëte sans pair, translateur de Théocrite, « Hésiode et Homère. Justin, par ses épitomes, a faict « perdre l'histoire de Trogus Pompéius, le premier de « son temps; et peu s'en a fallu que Florus n'en ayt faict « autant de Tite-Live. Bref, les plus grands autheurs se « sont emplumez, sinon par larcin, du moins par imita- « tion des œuvres d'autruy. Telle est la vicissitude de « toutes choses, et la condition des influences célestes. »

Cette manière d'envisager l'invention littéraire était plus neuve du temps de Vintimille, elle était surtout plus nécessaire qu'elle ne le serait aujourd'hui. Notre vieille langue avait son génie sans doute; mais elle ressemblait à ces arbres qui, faute de culture, ne produisent que des fruits médiocres. Rabelais, dans la prose, et Marot, dans la poésie, avaient montré ce qu'elle pouvait; mais, sous leur plume habile, elle n'avait guère exprimé que la gaîté

naïve ou l'humeur satirique de nos pères : il fallait puiser aux sources d'une littérature plus étendue et plus élevée ce qui lui manquait, et lui donner de cette manière comme une expérience anticipée. De bonnes traductions, en dissipant l'ignorance, étaient le moyen le plus sûr d'atteindre ce résultat. C'est ce que comprit Vintimille, moins hardi sans doute, mais beaucoup plus sage que Ronsard et sa pléiade, qui, pour avoir voulu trop tôt marcher seuls, se perdirent, et par l'importation maladroite d'idiotismes grecs et latins dans notre langue, mirent en péril son heureuse ingénuité. Vintimille, disons-nous, ne voulut parler que la langue ordinaire, et il rendit ainsi un véritable service à la littérature :

« C'est ce que j'estime, écrit-il, devoir estre gardé « principalement ès traductions, et trouve bon d'escrire « tout ainsi que je parle, espérant que la France me re- « cognoistra, non pour hoste, mais pour enfant, et m'en- « tendra sans truchement : et comme le François aime la « rondeur et simplicité, il ne rejettera la naïfveté et » candeur dont je fais estat, usant d'un langage com- « mun, non fardé et vrayement françois, que j'ay appris « au sortir de Rhodes, des mieux parlans de la cour (1). »

Le choix de la Cyropédie, ce roman moral, qui fut à peu près pour l'antiquité ce qu'a été pour nous le *Télémaque*, convenait à Vintimille, qui, comme plusieurs personnages éminents des quinzième et seizième siècles, appartenait par ses tendances élevées à l'école socratique ou platonicienne. Les deux premiers livres de sa traduction étaient terminés ; il les avait recopiés de sa main, et venait de les offrir au roi, en 1547, quand celui-ci mourut à Rambouillet.

(1) *Advertissement et remonstrance aux censeurs de la langue françoise.*

Henri II accueillit favorablement la traduction complète de la Cyropédie : Vintimille la lui présenta avec la traduction de l'*Histoire des successeurs de Marc-Aurèle* par Hérodien (1), qu'il avait commencée vers la même époque, étant, comme il le dit, » en expédition de guerre « soubs le grand roy François, ès camps de Jaillons et « Boloigne. » Il avait dédié cette dernière au connétable Anne de Montmorency dès l'année 1544. Elle ne parut que dix ans après, précédée d'une lettre à l'auteur par Pontus de Tyard, son ami, qui lui avait dérobé sa traduction et l'avait fait imprimer à son insu (2).

Ces traductions furent alors très-remarquées, quoique Amyot eût déjà publié son Plutarque. Elles méritèrent à Vintimille les bonnes grâces du roi, et lui valurent une gratification considérable. Le naturel, la simplicité gracieuse, l'élégance qui les distinguent, le feu doux et piquant qui les anime, trouvèrent dans le monde savant et à la cour de dignes appréciateurs. Mais elles essuyèrent aussi quelques critiques (3), épreuves que subissent tôt ou tard les œuvres auxquelles il est donné d'occuper l'attention publique. Vintimille, plus sévère encore envers lui-même, remania plusieurs fois, et après beaucoup d'années, ses traductions ; mais de la mauvaise humeur pédantesque de quelques censeurs, qui lui reprochaient jusqu'à sa qualité d'étranger, il ne se préoccupa guère ; car son premier tort à leurs yeux était précisément de

(1) C'est une traduction latine du même ouvrage qui, dans le siècle précédent, avait commencé la réputation d'Ange Politien, dont les talents jetèrent tant d'éclat sur l'administration de Laurent de Médicis, à Florence.

(2) On lit en tête de la traduction d'Hérodien (édition de 1580) une longue pièce de vers, adressée par Guillaume des Autels, poète Bourguignon, à Pontus, au sujet de ce larcin littéraire.

(3) Baillet, *Jugement des savants* (1722, 7 vol. in-4°, tome III, page 110).

résister à l'importation barbare que nous signalions tout à l'heure :

« Autres m'ont voulu blasmer, dit-il, de n'avoir usé « en mes traductions tant de l'Hérodien que de la Cyro- « pédie, des phrases modernes, élégances et figures af- « fectées et obscures, dont les nouveaux escrivains ont « commencé d'orner leurs escrits, me rejettant comme « estranger et antiquaire. De m'appeler estranger, ils ne « me font pas tant d'injure qu'ils font de tort aux rois « qui m'ont receu et enté en France, il y a plus de cin- « quante ans (il écrivait ceci en 1580), et honnoré d'es- « tats et charges souveraines et loüables. Des autres « objets je ne tiens compte, et ne demanderay jamais le « pardon que demandoit Albin, puisque jusques à présent « on a trouvé peu ou rien à redire en mes traductions. « Si je n'ay suivy leur façon de parler, je ne pense avoir « failly : d autant que aucuns d'eux usent de termes, « phrases, épithètes et orthographes si estranges, qu'ils « font comme une fricassée de mots de divers pays, et « gastent et corrompent la grâce et naïfveté de la langue « françoise. En quoy je ne suis pas d'accord avec eulx, « comme l'on verra un jour par un Traicté à part, si j'ay « loisir. » Puis, parlant des écrivains pui honoraient alors la France par leurs talents, il ajoute avec modestie : « Je ne tend pas à si hault vol. Ceulx qui ont l'aîle plus « forte monteront plus hardiment à l'essor : à moy ce « sera assez de voler bas et nager terre à terre pour ne « courir fortune (1). «

Dans le temps même où il s'occupait de la Cyropédie et de l'Histoire d'Hérodien, Vintimille traduisait de l'italien en français deux ouvrages de Machiavel : *Le Prince*

(1) *Advertissement et remonstrance aux censeurs de la langue françoise.*

et *l'Art de la guerre*. Il offrit encore au connétable de Montmorency ces traductions, qui peut-être n'ont jamais été imprimées, qui, dans tous les cas, ne se trouvent plus aujourd'hui, et dont nous aurions jugé inutile de parler, si Vintimille lui-même, dans le précis succinct qu'il a laissé de sa vie, n'en faisait mention.

Pour montrer ce qu'il pouvait dans un autre genre, Vintimille, à l'exemple de son ancien maître Alciat, donna une édition des lois romaines ; qui a conservé le nom d'*Editio vintimilliana*. Le Code et les Novelles parurent en 1548, à Paris ; le Digeste, en 1550 (1). C'était le texte publié, en 1529, à Nuremberg, par le jurisconsulte allemand Haloander, mais revu sur les Pandectes florentines, c'est-à-dire sur le célèbre manuscrit trouvé à Amalfi, dans le XIIe siècle, et qui, des mains des Pisans, était passé dans celles des Florentins. Vintimille y ajouta un grand nombre de textes ou gloses, qu'il avait recueillis en Italie, plus de dix ans avant que le duc de Florence publiât une édition authentique des Pandectes. Il composa en outre quelques ouvrages qui ne virent point le jour, mais que ses amis se passèrent de main en main.

Des travaux si divers avaient étendu sa réputation, et, en lui conciliant l'estime des plus hauts personnages, lui avaient permis de faire à la cour une figure digne de sa naissance. Outre le connétable de Montmorency, qui le protégeait ouvertement, à cause de la parenté qui existait entre sa femme, Magdeleine de Savoie, et la famille de Vintimille; outre les enfants du connétable, spécialement François et Henri, avec lesquels il vivait dans une grande familiarité, il avait trouvé de puissants amis dans

(1) Voir Antoine Terrasson, *Histoire de la jurisprudence romaine* (Paris, 1750, in-fol. p. 381.)

les cardinaux du Bellay et de Tournon, ceux de Lorraine et de Sens, les ducs de Guise et d'Aumale. Bientôt, les seigneurs de Rambouillet-d'Angennes, père et fils, à la maison desquels il était plus particulièrement attaché, lui donnèrent accès auprès de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, qui faisait bâtir le célèbre château d'Anet. Les devises et poésies que Vintimille composa pour cette délicieuse résidence, dans le genre où excellait son ancien ami Maurice Scève (1), eurent tant de succès, qu'elles lui concilièrent la faveur de Diane, souveraine maîtresse des libéralités du roi et de son cœur.

Mais une protection qui lui était plus précieuse encore, parce qu'elle était le prix d'un solide mérite, était celle des chanceliers Olivier, Bertrand et de l'Hospital. Ce dernier surtout faisait beaucoup de cas de Vintimille, et ne perdait aucune occasion de le lui témoigner. Un office de conseiller-clerc étant devenu vacant au Parlement de Bourgogne, par l'élévation d'Antoine de Saint-Anthost aux fonctions de premier président du parlement de Rouen, Vintimille en fut pourvu le 6 mars 1549 (2), et fut reçu le 10 mai 1850. Le décès d'un de ses collègues, Jean Tisserand, lui permit d'échanger cet office, le 5 octobre 1551, contre un office de conseiller-laïc. La réception de Vintimille en cette dernière qualité eut lieu le 13 novembre de la même année.

Le parlement de Bourgogne avait à sa tête, en 1550, un illustre Lyonnais, un ancien membre de l'Académie de

(1) Mauricius Scæva in charis mihi vixit amicis,
Gallica quo primùm Delia clara fuit.
(*Vintim.*, dans l'élégie latine déjà citée.)

(2) Guichenon et le *factum* conservé à la Bibliothèque impériale disent que ce fut à la recommandation de George de Vauzelles. Vintimille, dans son *Discours des hommes illustres*, etc., ne s'explique point à ce sujet.

Fourvière, un ami de la famille de Vauzelles, Claude Patarin. Ce fut une première satisfaction pour Vintimille. Mais quelle ne fut pas sa joie, lorsqu'en 1554, une décision royale, à sa sollicitation peut-être, lui donna pour collègue son ami le plus cher, parce que c'était l'ami des jeunes années, Maclou Popon! Les douceurs de la famille conviaient en ce moment Vintimille aux plus tendres épanchements de l'amitié. Peu de temps après son arrivée à Dijon, il s'était engagé dans les liens d'un mariage modeste, mais selon son cœur, et Jeanne Gros, dame d'Agey et d'Escoüelle, sa femme (1), veuve de Zacharie Chappellain, greffier civil et des présentations en la cour du parlement, venait de lui donner une fille.

Partagé entre les devoirs de la magistrature, la culture des lettres, les soins de la famille et de l'amitié, la vie du pauvre exilé allait s'écouler tranquille; enfin il l'avait trouvé, ce *nid* qu'il cherchait *pour s'y tenir à couvert le demeurant de ses jours, moins jaloux d'agrandir que d'assurer sa petite fortune : Dieu,* disait-il, *y a donné bon succès et accroissement* (2). — Vaines espérances! il allait être forcé de s'expatrier une seconde fois; et déjà s'amassaient sur sa tête des orages plus terribles que ceux même auxquels il avait échappé dans sa jeunesse!

LUDOVIC DE VAUZELLES.

(1) Elle était de Verdun, sur Saône et Doubs.

(2) *Discours des hommes illustres*, etc.

(*A continuer*).